SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX

Le BCI

Bulletin Communal d'Informations

Mai - juin - juillet 2015 n°62

>> Inauguration du complexe sportif Rabah Khaloufi

>> Braderie du CCAS, les bénévoles au coeur de l'action

>> Zoom sur le budget

>> Toute l'actualité de vos associations

Sommaire

Editorial	3
Comptes-rendus	4
Inauguration du gymnase	5
Activités des élus	6
Dossier : le budget 2015	10
Vie municipale	12
Vie associative	14
Patrimoine et histoire	18
Les TAP en images	19
Pêle-mêle et agenda	20

Mairie de Saint-Caprais de Bordeaux

4, Avenue de Mercade
33880 Saint-Caprais de Bordeaux
Tél : 05.57.97.94.00 - Fax : 05.57.97.94.01
Mail : saint.caprais.de.bordeaux@wanadoo.fr
Blog : stcapraisbx.blogspot.com
Le secrétariat est ouvert :
- lundi et vendredi de 14h00 à 19h00,
- mardi, mercredi et jeudi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Architecte conseiller

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement de votre habitation, de votre exploitation agricole, de votre local professionnel ?
Madame Anne VAN DER ELST, architecte conseil du CAUE, se tient à votre disposition pour une aide gratuite au 05.56.97.81.89. Voir aussi le site *www.cauegironde.com*

Défibrillateur

Un défibrillateur 24h/24 est situé sur le côté droit de la mairie, entre la médiathèque et l'entrée de l'accueil périscolaire.

Vacances d'été : horaires de la poste

Du 3 au 22 août, le bureau de poste sera ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h.

Bruits de voisinage : rappel des horaires tolérés

Les jours ouvrables,
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

PEFC 10-32-2667 Certifié PEFC pefc-france.org

Bulletin Communal d'Informations
Directeur de publication : C. Boneta
Directeur de rédaction : A. Sierra
Rédacteurs : V. Schott, élus, associations
Impression : Xylan, RCS Montpellier B 422 843 797
Imprimé sur du papier promouvant la gestion durable des forêts.

En couverture
L'inauguration officielle du complexe sportif, le mardi 5 mai 2015, par M. Gleyze, Président du Conseil départemental, M. Faye, Président de la CdC, M. Boneta, Maire de Saint-Caprais de Bordeaux et Mme Khaloufi.

Numéros utiles

Centre antipoison :	05 56 96 40 80
Urgences depuis portable :	112
(numéro d'urgence européen)	
SAMU :	15
(médecins et dentistes de garde)	
Pompiers :	18
Police secours :	17
Gendarmerie Créon :	05 57 34 45 20
Urgence Gaz :	0 800 47 33 33
Urgence EDF :	09 726 750 33
Syndicat de l'eau :	05 56 78 74 84
Mairie :	05 57 97 94 00
CCAS :	05 57 97 94 06
Bibliothèque :	05 57 97 94 17

Centre de recyclage : 05 56 30 65 16
Lundi de 13H00 à 17H00.
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9H15 à 13H00 et de 13H40 à 17H00.

SEMOCTOM :	05 57 34 53 20
Centre médico social Créon :	05 57 34 52 70
Cl. Vétérinaire 24/24 Bègles :	05 56 49 43 89
Pharmacies :	
Rigou Saint-Caprais	05 56 21 86 07
Cours Albret, Bx, 24/24	05 56 96 68 36
Capucins, Bx, 24/24	05 56 91 62 66

Les chiffres de l'état civil

Depuis le début de l'année, il a été recensé à Saint-Caprais de Bordeaux :
- 17 naissances (10 filles et 7 garçons),
- 6 mariages,
- 8 décès.

Saint-Caprais de Bordeaux : du dynamisme avant tout !

Il y a un an, avec l'équipe qui m'entoure, vous nous avez confié la gestion de la commune. L'équipe s'est organisée puis s'est mise au travail pour transformer les premières promesses en actions avec un objectif permanent : améliorer le quotidien des Saint-Capraisiens. Ce budget qui vient d'être voté est un budget responsable pour les contribuables que nous sommes tous.
Je remercie les commissions pour le travail accompli, pour l'élaboration et la finalisation de ce budget.

Le mois de mai aura été marqué par un événement important, l'inauguration du complexe sportif par Jean-Luc Gleyze, Président du Conseil départemental. Comme vous le savez, cet ensemble a connu des travaux de réhabilitation et de mise aux normes. C'est aujourd'hui terminé et ce dernier porte désormais le nom de Rabah Khaloufi, boxeur plusieurs fois Champion de France qui vivait depuis de nombreuses années à Saint-Caprais de Bordeaux.

Cette fois encore, la Braderie de vêtements du CCAS a connu un grand succès et je remercie vivement tous les bénévoles qui assurent l'organisation de ce grand rendez-vous.

Je tenais par ailleurs à souligner le dynamisme de la vie associative tout au long de l'année et pour les nombreuses manifestations qu'elles vous ont proposées notamment en cette fin de saison : les week-ends auront été bien chargés pour beaucoup d'entre vous et c'est avec plaisir que j'ai pu constater l'enthousiasme général. Bien sûr d'autres manifestations festives vous attendent tout au long de l'été et j'espère vous y retrouver.

La médiathèque avec ses divers rendez-vous (soirées des vacances, braderie de livres, ouverture et animations les samedis matins..) vous ouvre régulièrement ses portes. Vous répondez nombreux à ces invitations et les organisateurs et bénévoles, que je félicite également dans cet édito, s'en réjouissent.

Les vacances approchent à grands pas ! Je vous souhaite à toutes et à tous, un très bel été 2015.

Christian BONETA
Maire de Saint-Caprais de Bordeaux
Vice-Président de la Communauté de Communes
des Portes de l'Entre-Deux-Mers

Comptes-rendus des conseils municipaux

CM du 04 mars

- Validation de la convention proposée par le pôle Territorial du Coeur Entre-Deux-Mers pour la mise en place du service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme.
- Délibération pour autoriser le Maire à signer les conventions fixant le montant de remboursement des frais de fonctionnement avec la Communauté de Communes pour les TAP, les accueils périscolaires et le centre de loisirs.
- Délibération pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 2750 € pour le projet intercommunal "Points de vue : Estey de la Jaugue".
- Délibération pour autoriser la vente de livres déclassés à la médiathèque et pour en fixer le tarif. Environ 1200 ouvrages seront proposés à petit prix.
- Autorisation de paiement de factures en investissement sur le budget 2015.
- Présentation du projet intercommunal "Les chemins des 7 clochers".
- Intégration de Mme Corjial à la commission Information, Communication, Fêtes et Cérémonies.
- Information de M. Forestier sur la procédure de liquidation de l'association cantine.
- Remerciements de Mme Mangematin pour les participations au Thé dansant et annonce des prochaines manifestations du CCAS.
- Demande par Mme Couty du montant définitif des travaux du gymnase lorsqu'il sera connu.
- Demande par M. Murard de la date de mise en service du second sous-répartiteur monté en débit.
- Rappel par Mme Crayssac du repas élus/personnel.

CM du 30 mars

- Approbation du compte administratif 2014.
- Approbation du compte de gestion 2014.
- Vote de l'affectation de résultats.
- Approbation du compte administratif transport scolaire 2014.
- Approbation du compte de gestion transport scolaire 2014.
- Vote du report de l'excédent sur le budget transport scolaire 2015.
- Vote du budget primitif transport scolaire 2015.
- Délibération pour le paiement de factures en investissement avant le vote du budget 2015.
- Autorisation de signature d'une convention d'occupation temporaire de locaux par la Brasserie Aliénor pour un montant de 630 € mensuel et pour une durée de 3 ans.
- Validation du non renouvellement d'une convention d'occupation temporaire d'un terrain à usage de stockage par la société CSMETP.
- Autorisation de renouvellement pour une durée d' un an d'un contrat de travail CUI-CAE d'un agent des services techniques.
- Point par Mme Frot sur les coûts engendrés par les Temps d'Activités Périscolaires.
- Information par M. Forestier de l'organisation d'une collecte de déchets aquatiques dans le cadre des initiatives océanes.
- Point par Mme Mangematin sur les résultats de la Braderie de printemps du CCAS et remerciements aux élus et bénévoles.
- Intervention de M. Forestier sur la réussite de la journée portes ouvertes de l'association Concordia.

CM du 13 avril

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2015.
- Adoption du budget primitif 2015.
- Autorisation de paiement des indemnités complémentaires aux agents qui ont participé aux élections des 22 et 29 mars 2015.
- Autorisation au Maire de signer les actes notariés pour l'intégration des voies et espaces verts des lotissements "le Vallon" et "Villa Aldéïa" dans le domaine public de la commune.
- Annonce de la date d'inauguration du gymnase le 5 mai 2015.
- Point par M. Forestier sur les résultats de la collecte de déchets aquatiques dans le cadre des initiatives océanes.
- Point par M. Forestier sur la procédure de liquidation de l'association cantine.
- Demande par Mme Couty de modification au sujet de fermetures de la bibliothèque sans communication préalable.

Abréviations utiles

ATSEM : Adjoint Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAO : Commission Appel d'Offres
CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d' Environnement
CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales
CCVA : Commission Consultative de la Vie Associative
CDC : Communauté de Communes
CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement
CE2M : Coeur Entre Deux Mers
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
EHPAD : Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes
FDAEC : Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes
FDAVC : Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale
MO : Maîtrise d'Oeuvre
PLH : Programme Local de l'Habitat
PLU : Plan Local d'Urbanisme
SDEEG : Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde
SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
SEMOCTOM : Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte des Ordures Ménagères
SIAMD : Syndicat Intercommunal des Aides Ménagères à Domicile
SIEA : Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
SYTECEM : Syndicat Mixte du Pays Coeur Entre-deux-Mers

Inauguration du complexe sportif Rabah Khaloufi

L'inauguration officielle du complexe sportif, le 5 mai dernier, concrétisait la fin de plusieurs mois de travaux pour la réhabilitation du complexe sportif et la mise aux normes urgente imposée par la commission préfectorale de sécurité et d'accessibilité.

Le maire, Christian Boneta accueillait pour ce faire, Jean-Luc Gleyze le Président du Conseil départemental, Anne-Laure Fabre-Nadler et Jean-Marie Darmian, Conseillers départementaux, Lionel Faye, Président de la CdC des Portes de l'Entre deux Mers, ainsi que des élus des communes voisines.
Lionel Faye a dévoilé la plaque au nom de Rabah Khaloufi, tandis que Jean-Luc Gleyze coupait le ruban, ouvrant symboliquement les portes de ce nouvel espace.
Le conseil municipal, les élus intercommunaux de la commission sports, le personnel municipal, les présidents d'associations et les représentants des écoles, utilisateurs principaux de cet équipement, ainsi que des personnalités municipales, étaient présents pour ce moment fort de Saint-Caprais de Bordeaux.

Après une visite des locaux, l'assemblée s'est retrouvée dans le gymnase pour les discours officiels. M. Boneta a souligné l'importance de cet ensemble pour la commune, son dynamisme sportif, sa volonté de développer le sport et notamment le sport féminin et a remercié les intervenants du chantier.
M. Faye a mis en avant l'importance et la nécessité de la réalisation tant au niveau municipal qu' intercommunal.
M. Gleyze a également insisté sur les valeurs véhiculées par le sport et a rendu hommage aux bénévoles.
Anne-Marie Khaloufi épouse de Rabah, a ensuite pris la parole pour partager son émotion au nom de sa famille, mettant en exergue la générosité, la disponibilité et la principale valeur qui aura marqué la vie de Rabah : le respect.

Rabah Khaloufi, un Saint-Capraisien 8 fois Champion de France

Installé à Saint-Caprais dans les années 70, Rabah Khaloufi est un champion de boxe poids mouche, décédé en 2014, et qui durant toute sa carrière a porté haut les couleurs françaises :
8 fois Champion de France, il a aussi participé aux Jeux Olympiques de Mexico, Munich et Montréal en 1968, 1972 et 1976. Finaliste du Championnat d'Europe de Madrid en 1972 et du Championnat du Monde à Cuba en 1974, il aura disputé 310 combats pour 285 victoires.
Il s'est ensuite investi auprès des jeunes afin de partager sa passion par le biais du club de boxe de Bordeaux dont il a été président.

A Saint-Caprais, il était une figure de la vie associative, s'investissant dans de nombreuses activités et manifestations. Lui qui, chaque fois qu'il saluait quelqu'un, disait "Bonjour, amitié, respect", restera un grand homme pour tous ceux qui l'ont connu.

Pour mémoire

Coût total de l'opération (travaux, maîtrise d'oeuvre, autres...) : 689 000 €.

Aides reçues par la commune :
Etat 75.000 € (10,89%),
Département de la Gironde 8.800 € (1,27%),
CdC Portes Entre-2-Mers 130.000€ (18,86%).

Scolaire

Le VPI : un outil d'apprentissage interactif

La municipalité a acquis un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) qui a été installé dans une classe de CE1/CE2. Une nouvelle façon de travailler tant pour les enseignants que pour les enfants.

Composé d'un vidéo-projecteur, d'un ordinateur portable (avec logiciel VPI) et d'un accès internet en WIFI, le VPI combine dans le même appareil le système de vidéo-projection et le module interactivité.

Il est également équipé d'un écran, d'un stylet et de hauts-parleurs.
Il est placé au dessus du tableau et grâce à sa focale ultra courte, sa projection permet d'éviter les problèmes d'éblouissement et d'ombre régulièrement rencontrés par les enseignants.
Il permet de :
- diffuser, projeter le contenu de l'ordinateur sur le tableau,
- interagir à l'aide d'un stylet avec l'ensemble du contenu de l'ordinateur ou de ses applications, y compris internet, comme si le tableau était l'écran d'ordinateur et le stylet la souris,
- annoter, créer, dessiner, déplacer des objets et surtout enrichir les présentations en direct avec les élèves.

Nous avons rencontré Mme Müller, l'institutrice de la classe de CE1/CE2 où le VPI a été installé.

BCI : Pour quelles matières utilisez vous le VPI ?
Mme Müller : L'utilisation du VPI est judicieuse dans beaucoup de matières. En géographie, sciences et vie de la terre notamment, où les photos et petits films sont beaucoup plus attractifs pour les enfants et retiennent leur attention. En mathématique et notamment géométrie, la projection de figures est plus pertinente que le visuel papier. Ainsi par exemple, grâce au VPI, les enfants se rendent mieux compte qu'en pivotant un carré, ce dernier reste un carré et ne devient pas un losange, chose plus complexe à expliquer avec les procédés plus traditionnels.
J'utilise également le VPI en français : les exercices à trous sont exécutés par les enfants qui collent des bandeaux sur les emplacements prévus. En sport ou danse, je peux projeter les démonstrations ou chorégraphies qui deviennent alors plus parlantes.
BCI : Pour vous, quels sont alors les atouts principaux d'un VPI ?
Mme Müller : Les enfants sont beaucoup plus concentrés car plus intéressés. Ils participent d'autant plus à l'activité. L'ajout du son à l'image est un atout. Il y a beaucoup plus d'interactivité. C'est aussi un outil qui permet de travailler beaucoup plus rapidement et d'enchaîner les exercices. En soutien scolaire, il peut apporter un côté ludique au travail.
C'est un outil dont j'aurai désormais beaucoup de mal à me passer.

Parole à l'opposition

Chères Saint-Capraisiennes,
Chers Saint-Capraisiens,

Un an après les élections, nous avons souhaité faire un premier bilan de notre participation au sein du Conseil Municipal.
Lors de la présentation du Compte Administratif 2014, nous avons constaté un manque de rigueur en matière de dépenses courantes.
La deuxième rénovation du gymnase, engagée précipitamment à la veille de la campagne électorale, ne pouvait-elle pas attendre la prise de compétence sport par la Communauté de Communes, prévue l'année prochaine ? Travaux pour lesquels les dépenses s'élèvent à ce jour à plus de 700 000€, le montant définitif n'étant pas encore arrêté.
Ce qui nous a amenés à sanctionner la gestion de Monsieur le Maire et à voter «contre» ce compte administratif 2014.
Nous avons aussi voté «contre» le budget primitif 2015, car on nous présente une augmentation de 2 % des taux de la Taxe d'habitation et de la Taxe foncière non bâti, sans s'appuyer sur un programme pluriannuel, indispensable outil de gestion et de projection pour les années à venir.

Par ailleurs, depuis 3 mois, vous pouvez apercevoir le panneau d'affichage d'un permis de construire, sur la clôture de la propriété située en face de la mairie. Cette autorisation porte sur la construction d'habitations destinées à la location et dont l'accès est prévu par l'actuel parking communal, dont certaines places disparaîtraient au profit de l'entrée de la résidence.
La majorité, qui a validé ce permis, a la responsabilité de prendre les bonnes décisions pour affirmer la vocation de cet emplacement stratégique pour l'identité du bourg de Saint Caprais.
Sur ce point-là, comme sur bien d'autres, nous estimons que nous devons y travailler préalablement, plutôt que de découvrir les projets seulement 3 jours avant leur vote en Conseil Municipal, ne laissant alors pas de place au débat constructif.
Nous souhaitons pouvoir travailler ensemble sans vision partisane ou politicienne, dans l'intérêt commun, le vôtre.

BM, MF, TC, SM

Environnement

L'Arboretum devient association

Les jardins de St-Caprais, une nouvelle association pour développer le travail de l'arboretum !

L'assemblée générale constitutive de l'association s'est déroulée le 26 juin à la salle des banquets.
Cette nouvelle associaiton est née de notre envie de poursuivre et d'enrichir de nouvelles idées et de nouveaux projets. Le travail réalisé par le groupe de travail de l'arboretum autour du verger de Pierre-Jean et du lotissement de la Courtepaille.
Cette association est ouverte à tous les habitants de Saint-Caprais et des alentours du village.
Partager les connaissances, mais aussi développer le lien social, produire nos fruits et légumes, sont les objectifs de l'association.

Pour présenter le travail déjà réalisé, l'AG s'est tenue sous forme d'un forum où chacun a pu présenter ses idées et adhérer librement à l'association.
Un repas convivial sous forme d'auberge espagnole a réuni les participants.
Nous vous donnons rendez-vous dans un prochain numéro dans les pages de la vie associative afin de faire partager nos projets.

Elagage et débroussaillage : ce qu'il faut savoir

Les plantations ne doivent pas s'étaler au-delà de l'espace privatif et mettre en cause la sécurité sur les voies publiques communales.
Il en est ainsi de l'élagage des arbres et des haies dont l'obligation peut être expressément rappelée par un arrêté municipal : tous les riverains doivent veiller à ce que rien ne dépasse de leur clôture sur la rue. Attention aux câbles téléphoniques ou électriques !

Il en est de même pour le ramassage des feuilles. Chaque riverain se doit de nettoyer devant chez lui afin d'éviter des accidents provoqués par l'amas de feuilles qui jonchent le sol.

Les pesticides et les désherbants interdits dès 2020 dans les espaces verts et jardins

Le 23 janvier 2014, l'Assemblée Nationale a adopté la loi Labbé, visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.
Le texte prévoit la mise en place de l'objectif zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2020 : c'est-à-dire interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts.
La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2022, pour laisser le temps aux industriels de s'adapter.
Pour notre commune, le passage à zéro phyto s'effectuera au cours de l'année 2016.

Jeter des déchets sur la voie publique peut coûter 450 €

Si auparavant l'amende encourue par une personne qui abandonnait ses déchets sur la voie publique était de 150€, le décret du 25 mars 2015, relatif à l'abandon d'ordures et autres objets, a changé la réglementation applicable. Désormais, l'amende encourue est de 450€ (ce qui correspond aux contraventions de 3ème classe).

Travaux Urbanisme

Les jeux de l'école maternelle à nouveau opérationnels

Pendant les vacances scolaires, les services techniques ont procédé au remplacement du matériau de sol des aires de jeux. La couche superficielle des copeaux a été enlevée, la partie drainante aérée, puis une nouvelle épaisseur y a été déposée sur le dessus.
Pour parfaire l'amortissement, une couche de copeaux à la texture particulière y a été étalée.
Les bambins vont pouvoir profiter pleinement de leurs jeux, toboggans et autres murs d'escalade.

Pourquoi dénommer et numéroter les voies ?

L'adresse est le lien indispensable qui permet à une personne de joindre le plus rapidement possible un correspondant notamment lors de l'acheminement du courrier.
Cela facilite également l'accès aux soins et aux services à domicile, aux médecins et aux services de secours lors d'un sinistre.
D'où l'intérêt de veiller à la présence d'une plaque numérative à l'entrée de son immeuble, sur son portail ou sur sa boîte aux lettres.
Cela n'est malheureusement pas toujours le cas sur notre commune notamment avec les constructions nouvelles, les propriétés, les nouvelles allées ou les terrains partagés en plusieurs lots.

Il est donc désormais urgent de faire le nécessaire.
Comme dans toutes les communes, un contrôle sera prochainement effectué. Les habitants des propriétés concernées seront relancés afin de régulariser leur situation.

▶ 7

Affaires sociales

N'oubliez-pas...
Avec les beaux jours, envie de prendre un peu de temps pour soi... La Boîte à Lire vous attend au Parc Jacquotte. Vous y trouverez des livres que vous pouvez dévorer dans la plénitude du Parc ou amener chez vous le temps de le déguster.
N'oubliez pas de le rapporter après l'avoir lu !.

Braderie de mars... les vêtements étaient de sortie

Une grande réussite pour la traditionnelle braderie du printemps qui a eu lieu les 27 et 28 mars. Bon nombre de vêtements, accessoires et bibelots ont trouvé acquéreur. L'opportunité pour chacun de s'adonner au plaisir de chiner ou de répondre à un besoin pour des tous petits prix...
Rappelons l'ampleur du travail des bénévoles pour la préparation de ces rendez-vous qui, des heures durant, trient, nettoient, repassent, classent et mettent sur cintres les vêtements déposés à la mairie.

Pour cette braderie, ce sont 151 mètres linéaires de portants et 24 tables qui ont été installés pour un total de 15 500 vêtements proposés.
Les bénéfices de ces braderies permettent d'assurer des aides sociales ou de réaliser des projets tels que le Parc Jaquotte, le Thé dansant des aînés, les rendez-vous intergénérationnels entre les enfants et les séniors, la boîte à lire,...

Prévention des risques liés à la baignade

Chaque année, les noyades font de nombreuses victimes. En France, entre le 1er juin et le 30 septembre 2012, 1238 noyades accidentelles ont été recensées : 497 noyades ont été mortelles, dont 28 parmi les moins de 6 ans et 145 décès chez les plus de 65 ans.
L'apprentissage de la nage et l'application de recommandations élémentaires, comme la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisée, permettraient d'éviter ces accidents.

Face à ces risques, l'INPES (Institut National de la Prévention et de l'Education pour la Santé), édite des brochures que vous trouverez à l'accueil de la mairie ou sur www.inpes.sante.fr

Syndicat d' Aides Ménagères à Domicile

Il est des périodes dans la vie où le soutien d'un tiers est nécessaire pour faire face aux difficultés de la vie quotidienne. Que vous soyez retraité ou en activité, le SAMD peut vous aider.

La prise en charge est assurée par la caisse de retraite, le conseil départemental, la CPAM, la Caisse d' Allocations Familliales, la mutuelle ou les Chèques Emploi Service Universel (CESU).
Une participation, calculée en fonction des revenus, peut être à votre charge. 50% de cette dépense sont déductibles des impôts sur le revenu, dans la limite du plafond fixé par la loi de Finances.

Le SAMD vous propose des services à domicile effectués par du personnel expérimenté.
Services proposés 7 jours sur 7 : le ménage, le repassage, la préparation des repas, les courses, l'assistance pour les démarches administratives, l'aide à la toilette, l'accompagnement relationnel, l'aide aux trajets privés...
Plus d'infos : SAMD : Tél : 05.56.20.00.15.
Courriel : samd@wanadoo.fr ou CCAS de St-Caprais

Plan canicule

Comme chaque année, le CCAS de St-Caprais, réactive le plan canicule destiné aux personnes fragilisées

La loi n° 2004026 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées ou fragilisées prévoit la mise en place dans chaque département d'un plan de veille, d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels. elle prend en compte la situation des personnes les plus vulnérables du fait de leur isolement pour qu'elles puissent, en cas de canicule ou d'intempérie, être rapidement prises en charge.
Un registre est disponible en mairie pour recueillir les éléments relatifs à l'identité, l'âge et le domicile. Si vous êtes concerné par ce dispositif ou connaissez quelqu'un susceptible de l'être, merci de vous adresser au secrétariat de la mairie pour effectuer les démarches nécessaires.

Vie Associative

Subventions aux associations : harmonisation des règles budgétaires

Depuis le mois de janvier la commission vie associative a organisé 3 CCVA (conseil consultatif de la vie associative) où l'ensemble des associations était convié.

Anciens combattants	550,00
Aprodisc	500,00
Arts Disants	2 500,00
ASCJ	2 800,00
Basket	2 800,00
Budo	300,00
Chantier de l'alphabet	200,00
Chasse	200,00
Créafil et Papiers	150,00
Espace et Loisirs	1 500,00
FNACA	100,00
Football Entre Deux Mers	2 000,00
Gym Attitude	670,00
Gym Enfants	3 500,00
Gym posturale	150,00
Musicaprais	4 800,00
Peace and Dog	300,00
Pétanque	450,00
St Caprais en Fête	1 500,00
Subventions exceptionnelles	4 673,00
Tennis	2 500,00

L'un d'eux a été exclusivement consacré à la présentation des nouvelles modalités d'attribution des subventions définies au niveau national, modalités qui seront désormais appliquées à Saint-Caprais. Le dernier CCVA était un appel à participation des associations pour les différentes manifestations organisées par la municipalité (fête de la musique le 21 juin, soirée cinéma du 3 juillet à la médiathèque, fête du 14 juillet et scènes d'été le 12 septembre prochain)

Ces réunions sont des moments privilégiés tant pour les discussions entre associations que pour les échanges avec la municipalité.Lors de la préparation du budget 2015, les 33 associations de la commune ont été reçues par la commission vie associative afin de définir le montant des subventions à attribuer.

Ces entretiens annuels ont permis de faire le bilan financier et le bilan des activités de la saison écoulée. Les associations ont pu présenter leur projet associatif en mettant en avant les actions inter-associatives et leur participation aux différents évènements organisés par la commune.

Le tableau ci-contre récapitule les subventions accordées. Certaines associations ont choisi de bénéficier d'une subvention indirecte sous forme de mise à disposition du personnel, montage de matériel … et donc de renoncer à une subvention directe. A noter, d'autres n'ont simplement pas demandé de subvention, n'en ayant pas exprimé le besoin.

Loto inter-associations : du plaisir pour tous

Franc succès pour le loto inter-associations qui a eu lieu le 11 avril dernier au gymnase.

Un grand nombre de joueurs était présent, cartons et pions en main pour un moment fort sympathique où se mêlaient attention, bonne humeur, palpitations et envie de gagner. Le 1er lot, un téléviseur offert par la municipalité ainsi que l'ensemble des lots proposés ont ravi les heureux gagnants.

Le dynamisme et la bonne humeur des animateurs juchés sur la scène, ont pallié la tension souvent palpable de ce grand moment de jeu.
Félicitations aux organisateurs pour leur investissement et leur énergie qui ont fait de ce rendez-vous, un temps fort de la vie associative en 2015.

Intercommunalité

Agenda Culturel

La Communauté de Communes des Portes de l'Entre deux Mers a établi un "Agenda culturel 2015". Vous y trouverez les évènements culturels qui ont bénéficié d'une subvention de la CdC. Vous pouvez vous procurer ce dernier à l'accueil de la mairie, de la CdC ou sur cdc-portesentredeuxmers.fr

Piscine de Latresne

Tarifs
Au vu de la fréquentation des années précédentes des tarifs spécifiques pour les non-résidents de la cdC ont été proposés. Les tarifs pour les résidents CdC restent inchangés :
1 Entrée :
Enfants CdC : 2€
Enfants hors CdC : 2,40€
Adulte CdC : 3€
Adulte hors CdC : 3,60€
Abonnement 10 entrées :
Enfant CdC : 12€
Enfants hors CdC : 16,80€
Adulte CdC : 20€
Adulte hors CdC : 28€

Horaires d'ouverture
Juin
Uniquement le samedi :
14h - 20h
Juillet et août
Lundi : fermée
Mardi à dimanche :
14h - 20h
Septembre
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
17h - 20h
Mercredi :
14h - 20h

Le budget 2015

Le budget 2015 s'inscrit dans un contexte financier contraint pour les collectivités territoriales, en raison de la baisse des dotations de l' Etat et des charges nouvelles qui pèsent sur les communes.

Résultats de l'année écoulée.

Le compte administratif établi par la commune et le compte de gestion établi par le trésor public aboutissent aux mêmes résultats pour l'exercice 2014.

La section de fonctionnement dégage un excédent de 279.739,66 €.
La section d'investissement dégage un excédent de 258.719,88 €.

En fonctionnement 1.624.826€ avaient été budgétisés. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1.611.178,44 € , sans nécessiter de décisions modificatives en cours d'année. Pour les recettes de fonctionnement, la prévision était de 1.858.842 € pour finalement avoir 1.885.747,59 €. Cela démontre à la fois la sincérité du budget et la rigueur budgétaire, des dépenses inférieures aux s et des recettes supérieures et proches des prévisions.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 948.120,77 € pour un prévisionnel initial de 1.425.052,81€ ce qui représente un taux de réalisation de 66,53 %.
Elles se répartissent ainsi par ordre décroissant : 535.350,77 € pour le gymnase, 167.766,71 € pour la voirie, 38.880,21 € de matériel, 37.530,54 € pour les écoles, 16.021,26 € pour les bâtiments, 6.707,51 € d'achats divers.

En recette, 1 206840 €, se répartissent comme suit : 180 124 € en investissement, 560 000 € d'emprunt pour le gymnase, les dotations et fonds divers pour 466 716 €.

Budget primitif 2015

Cette année, les dotations des collectivités sont encore en baisse, ce qui représente une difficulté grandissante à maintenir la qualité de services attendue par les citoyens. La commune de Saint-Caprais de Bordeaux n'est pas épargnée. Baisse des recettes et dépenses obligatoires nouvelles ont nécessité une augmentation des impôts. Le budget a été équilibré avec 2 % de hausse.

Voici quelques chiffres qui nous ont amenés à prendre cette décision.
La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée à la commune par l'État est en baisse de 32.746 € pour s'établir à 422.587 €.
Le coût des TAP liés à la réforme des rythmes scolaires est évalué à 108.000 € et n'est partiellement compensé par l'État qu'à hauteur de 30.000 €.

Le coût des instructions d'urbanisme qui ne sont plus assurées par la DDTM sera de 11.350 €.
Ces trois lignes représentent déjà 122.000 € de dépenses supplémentaires à prendre en compte.

Face à cette situation, la commune n'a que peu de moyens d'actions : trouver des sources d'économie, accroître les recettes nouvelles, procéder à une augmentation des taxes. Nous avons travaillé sur ces trois fronts simultanément.

Le rélèvement des taux a été voté ainsi :
- la taxe d'habitation passe de 13,89 % à 14,17 %.
- La taxe foncière bâti passe de 21 % à 22,09 %
- La taxe foncière non bâti est maintenue au taux de 56,93 %.

Budget transport scolaire

Il s'agit d'un budget annexe qui est dissocié du budget communal principal et qui fait donc l'objet de votes budgétaires indépendants. Il ne comporte qu'une section de fonctionnement et n'intègre pas les frais de personnels. Il s'est établi en 2014 à 7.889,67 € de dépenses pour 7938,73 € de recettes, induisant un excédent de 49,06 € et portant le résultat de clôture à 7.331,26 €.
Pour l'année 2015, le budget prévisionnel voté s'équilibre à 14.731,26 €.
Dans les frais divers on compte l'installation d'un éthylotest anti-démarreur et une somme de 7000 €, versée à la commune à titre de participation aux frais de fonctionnement assumés par la commune.

Budget fonctionnement 2015

Nous vous livrons ici les chiffres clés de ce budget dont l'équilibre reste fragile et nécessitera une rigueur accrue. L'excédent de fonctionnement pour cette année ne sera que de 55 161€, mais les capacités d'investissement, bien qu'en baisse, sont préservées du fait notamment de la récupération de la TVA sur les investissements importants réalisés l' année dernière.

Dépenses de fonctionnement

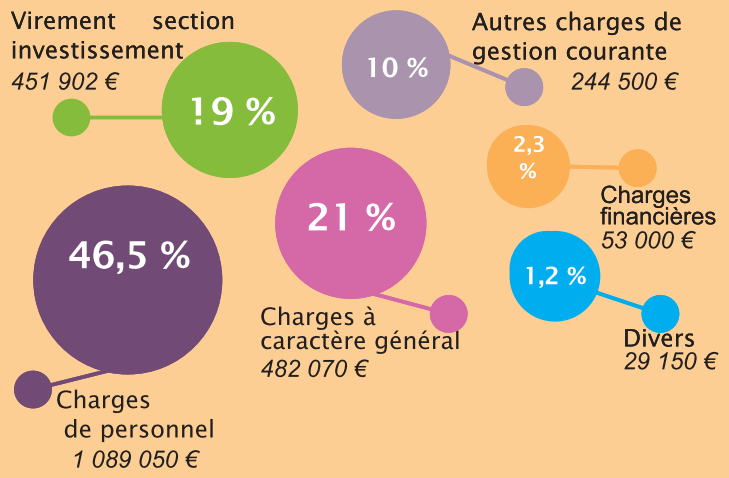

Recettes de fonctionnement

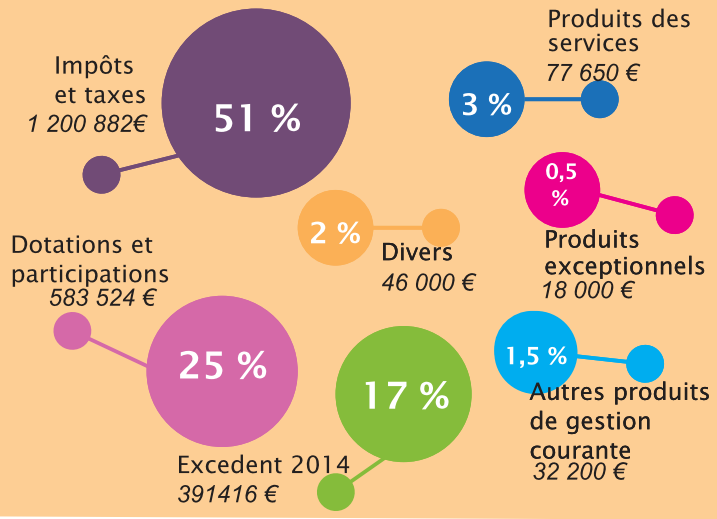

Budget investissement 2015

BUDGET PRIMITIF 2015 – SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		*RECETTES*	
Opérations d'équipement + reste à réaliser	702 140,48 €	13 – Subventions d'investissement	233 462,00 €
16 – Remboursements d'emprunts	180 000,00 €	10 – Dotations fonds divers réserves	197 205,00 €
040 – Opérations entre sections (travaux en régie)	10 000,00 €	1068 – Excédents de fonctionnement	55 161,12 €
Report 2014	60 590,09 €	021 – Virement section fonctionnement	451 902,45 €
		040 – Opérations entre sections	15 000,00 €
TOTAUX	**952 730,57 €**		**952 730,57 €**

Matériel 82 000 €
Achat de matériel pour la cantine scolaire, panneau d'information et matériel technique

Voirie 238 422 € :
Le gros des travaux concernant l'aménagement autour du Collectif santé et la pharmacie.

Mairie : 52 000 €
remplacement de la chaudière suite à diagnostic économie.

BP 2015 – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
Opération 17 – Matériel	82 000,00 €
Opération 24 – Bâtiments	25 000,00 €
Opération 28 – Voirie	238 422,08 €
Opération 29 – Eglise	79 944,86 €
Opération 42 – Loustallaut	20 000,00 €
Opération 43 – Mairie	52 000,00 €
Opération 48 – Divers	7 805,36 €
Opération 49 – Gymnase	84 597,15 €
Opération 54 – Ecoles	30 000,00 €
Opération 56 – Cimetière	4 000,00 €
TOTAL	**623 769,45 €**

Bâtiments : 25 000 €
Travaux divers

Eglise : 79 944 €
1ère phase de rénovation du chantier qui compte 4 tranches.

Loustallaut : 20 000 €
Début des premiers travaux de la Salle des fêtes.

Gymnase : 84 597 €
Travaux de finalisation (solde de chantier)

Ecole : 30 000 €
Equipement informatique et travaux d'isolation phonique.

Cimetière : 4 000 €
Fermeture du cimetière aux véhicules conformément à la législation.

Le coût des TAP

Le coût des TAP (7 semaines) est d'environ 10 000 € pour l'école l'élémentaire. 5000 € pour la maternelle, moins élevé car il y a moins d'animateur qui interviennent, les ATSEM animant des TAP.
Le coût des fournitures a été pour le 1er cycle de 238 €. Il faut également noter que la modification des rythmes scolaires a généré des frais supplémentaires : les ATSEM ont des emplois du temps modifiés et n'assurent plus le ménage des classes le soir ; des agents contractuels ont donc été recrutés. Des garderies ont été organisées le lundi et le mercredi ce qui engendre des frais supplémentaires.
Le coût de ces modifications est d'environ 18 237 €.
Pour une année, le coût des TAP est donc évalué à 108 000 soit un coût de 250 € par enfant.
La participation de l'Etat sera d'environ 30 000 €.

Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS)

Tous les ans, depuis 2002, les communes participent au fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours dans le département.
Cette année, pour Saint Caprais, c'est 49 500 €, qui vont être versés, soit environ 18 € par habitant et approximativement 75 € par foyer de 4 personnes.

La totalité du budget est mise en ligne sur le blog de la mairie à l'adresse stcapraisbx.blogspot.com.

Hommage à Georgette Alezine

Ainée de 6 enfants, Georgette est née il y a un peu plus de 84 ans à Tabanac. Elle y resta jusqu'à son mariage avec Jannot, avec qui elle vint s'installer à Saint Caprais dans sa petite maison où elle vécut plus de 60 ans à l'ombre du clocher de notre église.
Toute jeune, elle travailla comme corsetière dans la fabrique «Le Furet» à Langoiran. Elle entra ensuite comme lingère au Château Sogeant, au service du centre d'accueil des jeunes mamans célibataires, puis à Talence où le centre avait été transféré. Elle termina sa carrière professionnelle au LEP de Camblanes.

Mais, tout le monde le sait, Georgette est indissociable du foot ! Que ce soit au bord des terrains, ou dans les différentes commissions, elle incarnait la fidélité tout autant au football club de St-Caprais qu'à celui des Portes de l'Entre-deux-Mers. Tous les kilomètres parcourus pour récupérer les licences ou pour transporter les jeunes, les heures passées à siéger dans les commissions d'arbitrage pour les défendre ou ses légendaires

rappels à l'ordre au bord des terrains, ont fait de Georgette une figure référente du bénévolat.
En août 2012, elle décida, d'elle-même, de partir à la maison de retraite Bellevue à Cambes où elle trouva une nouvelle famille. Devenant tout de suite le boute-en-train de la maison, se tenant au courant de tout, lisant le Sud-ouest, le Bulletin Communal de Saint-Caprais, participant à toutes les activités, y compris les concours de pétanque en fauteuil roulant !
Georgette nous a quitté le 21 février dernier mais elle a marqué de son empreinte plusieurs générations de Saint-Capraisiens.

Merci à M. et Mme Bord pour leur précieuse aide à la réalisation de cet article.

Plus de 1300 participants pour le Trail des 1ères Côtes

La 20éme édition du trail a explosé son record de participation. Avec 1000 coureurs et 300 marcheurs, ce 14 mai marquera un record de fréquentation !

Le résultat d'un travail de longue haleine, réalisé par les adhérents de l'association Boojovtt, pilotés par Cédric Anton le président, et en partenariat avec pas moins de 70 bénévoles, dont le comité des fêtes pour la fameuse cuisson de l'entrecôte.
Pour cet anniversaire, l'association a voulu marquer le coup, en mettant en place le chronométrage à puces, pour la plus grande satisfaction des coureurs toujours plus nombreux à vouloir découvrir notre beau parcours.
Au micro, la verve d'Alain Letard, commentateur reconnu des courses pédestres, a su tenir en haleine les spectateurs venus nombreux en simple curieux, ou pour soutenir un proche.
En présence de J.M. Darmian, Conseiller départemental, de C. Levraud, A. Munoz, A. Sierra adjoints au Maire et de A. Levy, T. Couty et M. Festal, conseillers municipaux, la remise des prix qui s'est faite en partie à l'extérieur, s'est ensuite poursuivie autour de l'apéritif offert par la municipalité. Sportivité, bonne humeur et convivialité ont été les principales invitées de cette manifestation.
Bravo à tous !

Noces de diamant : 2 couples ont soufflé 60 bougies

C'est avec une certaine émotion que Christian Boneta maire de Saint-Caprais a célébré, le 14 juin dernier, les noces de diamant de deux couples Saint-Capraisiens.

Edwige et Robert Chappelin-Roger ainsi que Ginette et Claude Contré, se sont donc à nouveau présentés devant M. le maire, entourés de leurs familles et amis, les membres du Club de l'Age d'Or pour renouveler leurs serments de mariage. Un très beau moment, riche en émotion pour tous les participants et qui s'est terminé autour d'un vin d'honneur durant lequel les jeunes époux ont été chaleureusement félicités.

Formation Charpente bois traditionnelle

Pour la 5ème année, dans le cadre de l'opération "Demain le fleuve", les Chantiers Tramasset, forment des stagiaires à la charpente traditionnelle bois.
Cette formation s'adresse à des personnes au RSA, au Pôle Emploi, ou orientées par une mission locale. Le stagiaire doit être majeur à l'entrée de la formation.
Le candidat participera, les 15 et 17 septembre, à une journée d'information.
Plus d'infos
Tèl : 09.53.65.61.69 et www.chantiertramasset.fr1

Enfants et images virtuelles

Tout parent, éducateur, enseignant se pose la question des risques de surexposition aux images virtuelles pour nos chères têtes blondes. Vous vous interrogez sur l'impact qualitatif et quantitatif de ces images sur leur capacité naturelle à se fabriquer des images mentales pour faire fonctionner leur imaginaire et leur pensée ? Vous craignez qu'elles n'exercent une influence néfaste ou excessive sur votre enfant ? … Pour tenter de répondre à ces questions (et bien d'autres), les enseignants spécialisés de la Gironde vous invitent à venir participer au 30e congrès de la Fédération Nationale des Associations des Rééducateurs de l'Education Nationale (FNAREN), qu'ils organisent du 24 au 27 juin 2015 au Rocher De Palmer à Cenon. Au programme : des conférences, bien sûr, mais également des ateliers d'échange et de réflexion, des expositions. De nombreux spécialistes vous attendent pour répondre à ces interrogations.
N'hésitez pas à vous rendre sur le site pour plus d'information :
www.congres-fnaren-2015-cenon.com

J.P. Petit, M. Bord et C. Boneta

Les grandes vacances du Docteur Bord

C'est un après-midi plein d'émotion qu'à vécu le Docteur Bord pour son départ à la retraite.

Le 14 juin dernier le Dr BORD avait organisé une réception pour rassembler autour de lui ses patients, confrères, amis et représentants de la commune, à l'occasion de son départ à la retraite.

Médecin à Saint-Caprais depuis 1976, celui pour qui, le plus important dans la carrière était l'accompagnement des gens, a tenu avec cette réunion aux airs de fête de famille, à remercier ses patients « patients » de lui avoir confié leur santé. Une particularité, on faisait régulièrement salon dans la salle d'attente du Dr Bord et les discutions allaient bon train.
Il aime à dire qu'au bout de 40 ans, nombre de ces derniers sont devenus des amis et pour certains une véritable famille au vu de ce qu'ils ont pu vivre ensemble.
«Mes patients et surtout les enfants sont devenus mes maîtres car j'ai beaucoup appris d'eux. Ce n'est pas une forme de réthorique mais une réalité. Je ne suis qu'un « petit chaînon d'humanité». Et de poursuivre «Je me dis qu'aucun d'entre nous n'a demandé à vivre, que c'est un héritage de nos ancêtres et que l'on doit respecter cette vie qui nous a été donnée. L'humanité est différente parce que tu es là… elle serait différente si tu n'étais pas là ! Que peux-tu faire pour que l'humanité soit plus humaine ?»
C'est très humblement qu'il décrit ainsi la place qu'il a tenue auprès de sa patientèle des années durant.
L'engagement de Michel BORD ne s'est pas limité à sa patientèle puisqu'il s'est investi dans la commune notamment auprès de la paroisse, du CCAS et des associations. Il a d'ailleurs pendant de longues années tenu les plannings et géré les clés du gymnase.
Les invités et la famille du docteur BORD ont partagé une émotion tangible lors des prises de parole successives de Christian Boneta, Maire de la commune, qui lui a remis la médaille de la ville, de Jean Paul Petit, maire honoraire, du Docteur Mourad Elias, au nom de ses jeunes confrères, de Bruno et Sophie, ses enfants, et d'Odile, son épouse et sa collaboratrice de chaque instant. Tous ont évoqué la disponibilité du Docteur Bord et sa qualité d'écoute, mais ont aussi souligné l'importance de la place d'Odile à ses côtés. Et c'est sans aucune surprise que quelques larmes ont coulé dans l'assistance.
Le Docteur BORD est retraité depuis le 15 juin. Alors très bonne retraite à vous Michel ! Mais il y a fort à parier qu'entre votre famille et vos occupations, celle-ci ne sera pas inactive. Avec un simple mot d'ordre qui reflète votre valeur et votre personnalité …. Savoir rester humble … une leçon de vie. Merci.

Médiathèque

Vente de livres : Bonne récolte pour le désherbage

Un désherbage du fonds de la médiathèque a été effectué en partenariat avec la BDP.
Cette opération consiste à faire un tri du fonds proposé au public et de mettre de côté ce qui n'est plus emprunté ou qui est tombé en désuétude.
La "récolte" a été mise à la vente les 30 et 31 mai derniers.
Ce rendez-vous donné aux Saint-Capraisiens a rencontré un grand succès, les acquéreurs ne déboursant qu' 1 euro par livre.
Le bénéfice de la vente des livres, CD et DVD permettra l'achat de nouveaux ouvrages afin de renouveler le fonds et d'aménager la médiathèque.

La sélection : le nez dans les étoiles

Il y a 50 ans... Le 18 mars 1965, le monde vivait une grand moment : la première sortie dans l'espace pour un cosmonaute. Relié à la navette Voskhod 2 par un cordon, le soviétique Alexeï Leonov flotte pendant une quinzaine de minutes dans l'espace. Il est le premier homme de l'Histoire à effectuer une sortie dans le cosmos. Le 3 juin de la même année, l'Américain Edward White réalisera une sortie similaire de 20 minutes.
Nous avons voulu marquer cet anniversaire en vous proposant une selection spécial "Espace" !

"Le ciel raconté aux enfants" de Elisabeth Roman : Grandiose et fantastique, le ciel est le théâtre de légendes et de phénomènes spectaculaires. Du royaume des dieux à la conquête de l'espace, cet album lève les mystères de la voûte céleste.

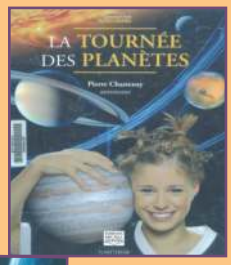

"La tournée des planètes" de Pierre Chasteney : Pourrais-tu marcher sur les anneaux de Saturne ? Y-a-t-il de la vie sur Mars ? Deviens astronome en découvrant les mystères des planètes et en les observant toi-même. Le système solaire n'aura bientôt plus de secret pour toi

"Dans l'espace" Galimard jeunesse : De la Terre à la Lune, de Jupiter à Saturne, découvre l'espace comme tu ne l'as jamais vu : de fabuleuses photographies vous transportent dans les moindres recoins de notre système solaire et dans l'immensité infinie de l'Univers.

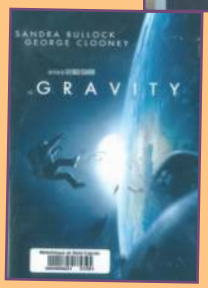

DVD : "Gravity" avec Sandra Bullock et George Clooney : "Pour sa 1ère expédition à bord d'une navette spatiale, le docteur Stone accompagne l'astronaute chevronné Matt Kowalski. Mais alors qu'il s'agit apparemment d'une banale sortie dans l'espace une catastrophe se produit et leur navette est pulvérisée. Stone et Kowalski se retrouvent totalement seuls, livrés à eux-même dans l'univers.

Horaire des vacances d'été

La médiathèque sera ouverte jusqu'au 24 juillet. Ré-ouverture le 18 août.
> Mardi de 14h à 19h
> Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h >
Jeudi de 10h à 12h
> Vendredi de 14 à 19h
☎ : 05.57.97.94.17

Gym Attitude : S. Schneider : 06.63.26.70.98

Prendre du temps pour soi-même...

C'est avec grand plaisir que nous continuons de voir un grand nombre de sportifs fréquenter nos séances de gym. Renforcement musculaire, cardio, step, méthode Pilates.. nos, hommes et femmes sont devenus de véritables adeptes. Bravo de prendre du temps pour vous-même !

Vous avez dit "Pilates" ?

Suite à une demande de plus en plus grande, nous avions cette année développé les séances pilates... Une méthode douce de renforcement musculaire qui permet de réaligner le corps, de renforcer la sangle abdominale, centre dit "neutre" mais également l'ensemble du corps. Un ré-équilibre entre le squelette, les tendons et les muscles, nécessaire face à nos habitudes quotidiennes et notre vie hyperactive. Elimination des tensions en limitant les postures de compensation, prise de conscience de son corps et de ses capacités, mise en synergie corps-esprit... un moment de renforcement intelligent tout en fluidité aux dires des adeptes.

Seniors, femmes enceintes et personnes en post-thérapie, souffrant de maux de dos ou autres, sont les bienvenus dans les séances car des adaptations spécifiques sont proposées par notre animatrice Virginie.

Le pilates est également une activité parfaite pour compléter la pratique d'un autre sport (course à pieds, vélo, rugby, danse...)

Gym Attitude compte déjà 6 "bébés pilates" (en 2 ans), leurs mamans étant venues aux séances parfois jusqu'à 15 jours avant d'accoucher.

Félicitation à Cécile qui nous a rejoint cette année pour sa formation CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) et qui a passé son examen avec succès. Elle assurera l'année prochaine les séances de renforcement musculaire et cardio du mercredi soir.

Nous proposerons également des séances de Pilates, gym et streching le mercredi matin car une grande demande nous a été faite. Des séances qui viendront en supplément de celles qui sont déjà proposées.

Et que nos "accros" du step ne soient pas inquiets, ils pourront toujours chausser leurs baskets pour des séances dynamiques !

Gingko : L. Lefeuvre : 06.83.15.95.65

Journée Bien Etre en famille «Prendre soin de soi au naturel»

Une trentaine de professionnels se réunissent pour une journée axée sur le bien-être du corps et de l'esprit. Ils présenteront leurs spécialités via des ateliers et des conférences. Des ateliers seront dédiés aux enfants.

"Sophrologie, massage, réflexologie plantaire, art-thérapie, naturopathie, aromachologie, pilates, Qi gong, Tai chi chuan, yoga, Feng Shui, géobiologie, reiki, coaching, hypnose, coiffure énergétique, bio-énergie, chamanisme, pilates... »

Samedi 22 août
à Loustallaut
Entrée gratuite

Anciens Combattants et Sympathisants : A.C.P.G. - C.A.T.E.M. - T.O.E. et V.G. : J. Bouey : 05.56.21.33.37

Une gamelle de luxe !

Les anciens combattants, sympatisants et amis de Saint-Caprais, au nombre de 90, se sont retrouvés le samedi 14 mars dernier pour partager le traditionnel "Repas gamelle" (qui n'a de gamelle que le nom), le menu, des plus alléchants, étant concocté par notre sympathique et renommé traiteur depuis maintenant plusieurs années.

Formidable ambiance par notre duo de charme Stéphane et Céline, qui a su animer cette journée et faire oublier les soucis quotidiens.

Rendez-vous de la convivialité sous la présidence de Paul Dupuy, président d'honneur et de Jacky Bouey, qu'aucun de leurs anciens soldats ne raterait pour rien au monde.

Grand merci à tous ceux qui ont fait de ce moment, une grande réussite !!

Prochains rendez-vous

- du 26 au 29 septembre : voyage annuel de 4 jours sur la Costa Del Maresme en Espagne
Si vous êtes intéressé par la sortie, n'hésitez pas à nous contacter.

F.C.P.E.

C. Kontowicz : 06.88.28.46.26

Les enfants de Saint-Caprais étaient à la fête

Le 14 mars dernier, près de 200 pirates et leurs familles ont participé au traditionnel défilé du carnaval, aux batailles de confettis et à la crémation de Monsieur Carnaval. Cette année, la FCPE a mis les bouchées doubles et organisé une mini-kermesse avec chamboule-tout, fabrication d'épées et pêche à la ligne ainsi qu'un stand maquillage.

Pour cette nouvelle édition, ce sont surtout les flibustiers de l'association "L'univers de Jeff" qui ont mené la danse. Jack Sparrow, ses acolytes et ses ennemis ont fait vibrer les enfants au cours de combats et de joutes verbales tout au long du défilé. Les enfants n'ont tout de même pas perdu de vue la chasse au trésor à laquelle ils participaient. A leur retour à Loustallaut, munis d'indices, ils ont sillonné la zone pour s'affronter lors d'épreuves familiales et ont découvert le trésor des pirates en fin de journée.

Une belle chasse aux œufs

A peine le temps de souffler que les enfants ont pris bottes et paniers pour la traditionnelle chasse aux œufs.
Ils étaient 150 le 4 avril, Plaine Bernardin pour dénicher les innombrables œufs colorés.
Les plus chanceux sont repartis avec des œufs en or. Mais tous avaient le sourire en fin de matinée et leur chocolat, réalisé par le Saint-Capraisien Mickaël Marcadé, sous le bras.

S.C.S. Tennis

C. Fernandez 06.50.37.12.38

Le 28 Mars 2015, le TC St Caprais a organisé son premier Trophée Galaxie

Malgré une météo pluvieuse, et favorisée par la présence active et enthousiaste des parents et des bénévoles présents, les jeunes participants ont pu faire 3 matchs chacun sur des terrains réduits avec des balles et raquettes adaptées.

En début de soirée, enfants, parents et bénévoles ont été invités à partager un moment apprécié par tous : la remise des récompenses.

Une fois par mois depuis le début de l'année, le TC Saint-Caprais a invité adhérents, amis et familles à se retrouver autour d'un apéritif convivial sur le thème du vin blanc et des huîtres.

Coupes de Guyenne.
Les dimanches matin dès 9h, une équipe locale formée de 4 joueurs ou joueuses défiera son adversaire au terme de 4 matchs de simple et 1 de double. Le TC St Caprais a engagé 5 équipes hommes et 1 équipe femmes dans cette compétition qui a démarré le 12 avril.

Concordia :

Délégation régionale 05.56.78.76.46

De nouveaux volontaires et du dynamisme pour tous

Depuis le mois d'avril, nous accueillons, pour un an, un nouveau volontaire ! Raúl, 28 ans, vient de Séville et a une formation hôtelière. Vous aurez le temps de le rencontrer au travers de l'atelier "vélos & le jardin partagé".
Raúl et Aurore, volontaires depuis décembre dernier, sont responsables du projet "Des Outils Pour La Vie". Ils organisent des permanences les mercredis et vendredis de 14h à 17h jusqu'à la fin du mois de juin pour s'occuper du jardin partagé et réparer des vélos. L'atelier vélos est un atelier participatif, vous êtes conviés à venir avec votre vélo ou à travailler sur les cadres disponibles à l'association et à les réparer vous-mêmes en profitant des pièces et des outils et surtout des compétences des animateurs et autres participants.
Nouveauté cette année : deux groupes de l'école viennent s'occuper de petits jardinets deux fois par semaine dans le cadre des TAP. Grâce à cette activité, ils découvrent le jardinage et le bricolage. La serre installée leur a permis de faire leurs premiers semis avant les beaux jours, pour ensuite les replanter dans leurs jardins «Arc en ciel» et «Haribo» !
De plus, nous avons le plaisir de vous présenter notre toute nouvelle outilthèque ! Des outils réparés, non électriques, peuvent être empruntés pour divers travaux. Il est possible de venir utiliser sur place des outils spécifiques électriques.
L'épicerie responsable Grains de B.L.É'S est ouverte les mercredis et vendredis de 15h à 18h.
Et bien sûr, la saison chantier arrive vite, venez jeter un œil aux projets en cours !

A.S.C.J. B. Maupome : 05.56.21.37.81

Un critérium cycliste le 18 juillet

Dans le cadre de la fête des Belges, l'Association Sportive et Culturelle des Jumelages et l'Union Sportive Villenavaise cyclisme organisent **le Samedi 18 juillet** le 1er critérium Cycliste St Capraisien.
Les coureurs de toutes catégories (UFOLEP, FSGT etc...) s'affronteront autour d'un circuit de 6,5 km.
Conscients de la gêne que cette manifestation pourra occasionner, la municipalité et l'organisation mettront en place un dispositif pour que cette journée soit une grande fête populaire.
Dès à présent, nous vous invitons à venir encourager les coureurs et leur réserver le meilleur accueil.

Vivicitta : Courir le monde ... Courir la ville !

Organisée dans 50 villes du monde, autour d'un thème commun - la Paix - la même épreuve, le même jour - le 12 avril, à la même heure, la VIVICITTA 2015 s'est déroulée à St Caprais.

Sous l'égide de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, la section randonnée de l'ASCJ a réuni une cinquantaine de personnes sur deux parcours de 6 et 12 km.
Avec un décalage d'une heure, nos homologues portugais de Carvoiera s'élançaient sur les mêmes distances
De par leur présence à ces manifestations originales à la fois sportives et pour un monde solidaire, les participants des deux pays ont démontré que le sport et l'activité physique peuvent être un facteur d'amitié et de fraternité entre les peuples.

Un repas convivial a ensuite été servi comme il est de coutume avec la section randonnée «Sacs à dos et fourchettes».
Les organisateurs remercient l'ensemble des sportifs et bénévoles pour leur implication dans cette journée avec une mention particulière au club de Judo de notre ami Patrick Inda.
L'ASCJ vous donne rendez-vous, le 3 avril 2016 pour la 4ème édition, autour d'une journée multi activités, à tous ceux qui veulent témoigner de cette envie de vivre dans un environnement de qualité, de paix et d'être solidaires des citoyens des autres pays.

25 avril : Commémoration de la Révolution des Oeillets

Pour la 5ème année, l'ASCJ a fêté La Révolution des œillets, chère à nos amis portugais.

Fort de 17 ans d'amitié solide et sincère avec Carvoiera au Portugal, ce moment d'échanges est toujours très attendu.
B.Maupomé et F. Valdemare représentant de la communauté portugaise du Grand Sud-Ouest, ont rappelé que cela faisait 41 ans que le peuple portugais, sans heurt et sans force, a mis fin à la plus ancienne dictature d'Europe mais qu'il fallait rester vigilant afin que les œillets de Lisbonne fleurissent toujours dans nos cœurs.

Un apéritif offert par F. Santos, fournisseur officiel de l'ASCJ en produits portugais, a précédé un repas concocté par le traiteur David and Co.
Une soirée, très appréciée tout en musique animée par le duo Hélène et Damien de l'association "Entre 2 Notes".
L'ASCJ remercie les participants et invite les Saint-Capraisiens à se joindre aux manifestations organisées en l'honneur de nos amis portugais.

Confrérie des Gouteurs de Tricandilles

B. Maupome : 05.56.21.37.81

La Confrérie en fête

La C.G.T., qui met en valeur les produits régionaux et leur cuisine, organisait le samedi 21 mars son 3ème chapitre.

Cap sur le marché de Camblanes où une vingtaine de Confréries a défilé : la Cerise d'Itxassou, le Chipiron de Bidart, la Tête de veau de Pessac sur Dordogne, la Lamproie de Sainte Terre, les Cruches de Sadirac...
Après un passage dans les allées du marché animé par la Banda LOS BOURRACHOS, une cérémonie d'intronisation a été organisée.
Yves Appriou, entraîneur de l'équipe de Bègles Championne de France de rugby, Jean-Philippe Guillemot, maire de Camblanes et d' autres membres de la Confrérie, ont reçu médailles et diplômes en se pliant au traditionnel rituel. *«Jurer de toujours apprécier les tricandilles proposées par la Confrérie, défendre sa qualité et sa gastronomie sinon, ils se jetteront dans les eaux troubles de la Jaugue ».*
Pour suivre, dégustations et verre de l'amitié offert par la municipalité au public venu en nombre. La Confrérie a ensuite pris un repas au Château Ste Catherine à Paillet.
La Confrérie essaie de répondre favorablement aux sollicitations des autres Confréries et contribue ainsi à véhiculer des valeurs d'amitié et de solidarité.
Si vous êtes amateur ... n'hésitez-pas !

Gym enfants : un palmarès explosif !!

Saint-caprais gym : Mme Saguey : 06.25.36.93.27

Un grand bravo à tous nos gymnastes, qui cette année ont dépassé leurs limites et ont obtenu de fabuleux résultats. Un grand bravo à tous ainsi qu'à nos juges et entraineurs.

- **Duo** Emie Debenay et Cléa Parrou : 2ème à la compétion départementale et régionale. 6ème en demi-finale France.
- **Duo** Pauline Fauchereau et Elodie Boulanger : Champion départemental et régional.
- **Le DFE**, Célia Callegarin, Elise Griffon, Coline Rodriguez, Marjorie Garay, Nathalie Villagrasa, Mélanie Decoux, Anaïs Wurtz et Morgane Ruiz : 1er à la compétiton départementale, 3ème en régionale et 5ème en demi-finale de France. Qualifié pour le championnat de France.
- **Le DC2 minimes** composé de Ambre Coste, Ilona Furald-Marbin, Clara Lanusse, Karla Ollivier et Toscane Le Floch : Champion départemental et régional, qualifié pour la demi finale de Montpellier.
- **Le DC4/S**, Roxanne Guyot, Angele Sancier, Flavie Schneider et Heidi Vicard : 2ème aux compétions départementale et régionale, 3ème en demi-finale de France.
- **Les 2 équipes benjamine**s finissent 2 ème et 3 ème en équipe (sur 16) au Régional. Des médailles en individuelles pour Juliette Barthet (2ème) et Elsa Fuseau (4 ème) pour les années 2005.
- **Nos petites poussines** Liana, Anelis, Maeline, Alice, Jeanne, Sacha et Sarah, finissent 5ème sur 12, aux départemental et régional en individuel. Sacha finit 2ème, Maeline 3ème et Liana 4ème... Nées en 2008, ce sont les plus jeunes de la compétion...

Les Petits Rats : Mme Mougneres : 05.56.20.12.62

Le 28 mars 2015, Allison, notre professeur de modern jazz présentait des élèves aux "Rencontres chorégraphiques" de Libourne dans 3 catégories (ados, jeunes adultes et adultes).
Les filles ont accédé au niveau départemental avec succès !
3 groupes unis qui ont partagé joie et émotion tout au long de la journée. Les parents et bénévoles de l'association n'étaient pas en reste...
Une expérience à renouveler rapidement.

Audrey, Morgane, Julia, Eleonor, Emma, Lucie, Léa, Marie

Alyssa, Carla, Sarah, Ophéline

Mylène, Marina, Eloïse, Marie et Gaelle

La voix de St-Caprais

M. Potier : 06.71.27.59.49

La Voix de Saint-Caprais est une association loi de 1901, créée en août dernier.

Elle a pour vocation d'informer les habitants de la vie de leur commune, d'assister et de rendre compte des conseils municipaux. Et de relater ainsi ce qu'il s'y passe, s'y dit, s'y décide, notamment au travers d'un journal qui est distribué gratuitement dans les boites aux lettres tous les trimestres depuis septembre dernier ou via notre site internet.
L'objectif de l'association et de son journal n'est pas de polémiquer ni de lancer des rumeurs sur les projets ou la vie de la commune mais d'apporter aux habitants de Saint-Caprais des informations au plus près de la réalité, de rapporter des faits, des événements et d'ouvrir le débat quant à certaines prises de décisions.
Site : lavoixdesaintcaprais@gmail.com

1913 : De Saint-Caprais à Saint-Caprais DE BORDEAUX...

Appelé longtemps Saint-Caprazy, du nom d'un Saint aquitain décapité à Agen à la fin du IIIème siècle, la commune de Saint-Caprais trouvait son nom au milieu du XVIème siècle. Le 17 août 1913, cette dernière devenait Saint-Caprais de Bordeaux. Une décision prise à l'unanimité par le conseil municipal afin de donner une véritable identité à la commune avec l'autre "Saint-Caprais", Saint-Caprais de Blaye. Suite à cette demande, le président de la République, Raymond Poincaré décrètera que dorénavant notre commune se nommerait "Saint-Caprais de Bordeaux...

Nous avons retranscrit ci-dessous le compte-rendu de la session du conseil municipal du 17 février 1913 : les mots de l'Histoire parlent d'eux même...

"Considérant que la coexistence dans le département de la Gironde de deux communes portant le même nom de "Saint-Caprais" est une source de confusions continuelles et donne lieu presque chaque jour à de fausses directions et portant à des retards plus ou moins considérables dans le service des correspondances,
que depuis longtemps, cet état de choses est l'objet de plaintes justifiées de la population, que d'ailleurs les correspondances officielles et administratives sont les premières à en subir les fâcheux effets,
Considérant que dès le XVIème siècle on s'était préoccupé d'éviter les confusions en ajoutant au nom de la paroisse de St-Caprais (alors St caprazy) l'indication de Haux, mais que cette appellation qui dérivait d'une circonscription religieuse était abolie à l'époque de la Révolution,
Considérant que, lors de la création des nouvelles divisions administratives, cette commune prit le nom de "Saint-Caprais de Quinsac" du nom du chef-lieu de canton dont elle faisait partie,
Mais que le canton de Quinsac n'a pas eu qu'une exigence éphémère et que dès lors, cette dénomination n'avait plus de raison d'être, qu'elle a fini par tomber en désuétude, qu'elle a été maintenue pour la commodité et faute d'autre équivalent dans le service télégraphique (mais non dans le service postal), elle a perdu néanmoins tout caractère officiel ou même usuel.
Considérant qu'il importe, dans l'intérêt des populations des deux communes homonymes de mettre fin à une situation qui leur est préjudiciable, que le remède est simple et facile, qu'il consiste dans l'adjonction d'un nom destiné à les différencier.
Considérant que la commune de Saint-Caprais de l'arrondissement de Bordeaux ne présente aucune particularité géographique ou historique qui permette de la caractériser,
Considérant d'autre part, qu'aucune des communes avoisinantes pas plus Quinsac que les autres, n'a une importance suffisante pour qu'on puisse établir vis-à-vis de l'une quelconque d'entre elles une relation apparente de dépendance qui n'existe en aucune façon dans la réalité,
Considérant qu'il pourrait paraître logique au premier abord de distinguer la commune de l'autre du même nom par l'adjonction du nom du chef-lieu de canton.
Mais considérant que Créon ne remplit à l'égard de Saint-Caprais que le rôle d'un chef-lieu administratif et judiciaire,
Qu'à raison de la distance et de l'absence de voie ferrée, les relations ente les deux localités sont rares et intermittentes, qu'aucun courant d'affaires n'existe entre elles, que d'ailleurs le terroir de Créon est très différent de celui de Saint-Caprais et que leurs vins sont de classes différentes,
Que l'adjonction du nom de Créon aurait par la suite pour effet de qualifier faussement les produits de la commune,
Considérant que ce qui différencie les deux communes, c'est qu'elles font partie de deux arrondissements différents, l'une de celui de Bordeaux et l'autre, de celui de Blaye,
Considérant qu'il arrive fréquemment déjà que dans la pratique on désigne cette dernière sous le nom de Saint-Caprais de Blaye pour la distinguer de l'autre,
Que d'autre part dans le même but, on fait suivre souvent le nom de celle-ci de l'indication "Près Bordeaux",
Que dans ces conditions il paraît logique et naturel d'adopter la dénomination du "Saint-Caprais de Bordeaux" ,
Que d'ailleurs la commune de St-Caprais de l'arrondissement de Bordeaux faisait partie autrefois de la région appelée "le Bordelais" ; qu'elle est sous la dépendance directe de la vielle de Bordeaux, non seulement au point de vue administratif mais sous le rapport commercial et économique.
Qu'il existe des relations quotidiennes ente elles,
Que tous les produits de la commune sont dirigés vers Bordeaux et que réciproquement c'est à Bordeaux que les habitants de la commune de St-Caprais ont coutume de faire presque la totalité de leurs achats de marchandises et de fournitures de tout genre.
Considérant enfin que l'appellation de «St-Caprais de Bordeaux» aura l'avantage de préciser par elle-même la situation géographique de la commune sans qu'il soit besoin d'autre indication,
Que pour toutes ces raison, c'est la seule solution logique qui répond à toutes les dérivations,
Le Conseil Municipal est d'avis à l'unanimité que la commune de Saint-Caprais, arrondissement de Bordeaux, département de la Gironde soit nommée dorénavant "Saint-Caprais de Bordeaux".
Décide en conséquence, de solliciter M. le Président de la république et M. Le Ministre de l'Intérieur, la signature et la promulgation d'un décret décidant ce changement de nom par voie d'addition, conformément au vœu unanime de la population de la commune.
Charge M. le Maire de transmettre la présente délibération à M. le Préfet de la Gironde en le priant de bien vouloir l'appuyer d'un avis favorable et la soumette à l'approbation du Conseil Général de la Gironde à sa prochaine session."

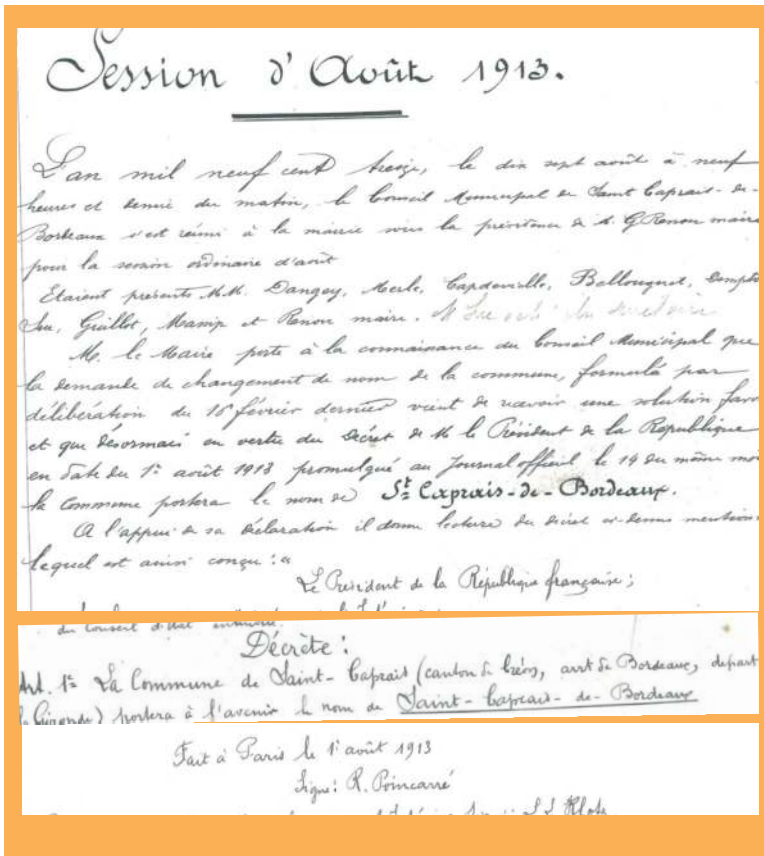

Session d'Août 1913.

L'an mil neuf cent treize, le dix sept août à neuf heures et demie du matin, le Conseil Municipal de Saint Caprais-de-Bordeaux s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. G. Renon maire pour la session ordinaire d'août

Étaient présents MM. Dangey, Merle, Capdeville, Bellonguet, Dupuy, Guillot, Ramp et Renon maire. M. Lu [illegible]

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que la demande de changement de nom de la commune, formulée par délibération du 16 février dernier vient de recevoir une solution favorable et que désormais en vertu du décret de M. le Président de la République en date du 1er août 1913 promulgué au Journal officiel le 14 du même mois la commune portera le nom de St Caprais-de-Bordeaux.

A l'appui de sa déclaration il donne lecture du décret ci-dessus mentionné lequel est ainsi conçu : «

Le Président de la République française ;

Décrète :

Art. 1er La Commune de Saint-Caprais (canton de Créon, arrt de Bordeaux, département de la Gironde) s'appellera à l'avenir le nom de Saint-Caprais-de-Bordeaux

Fait à Paris le 1er août 1913

Signé : R. Poincaré

Histoires de TAP

... à l'école élémentaire

Merci aux animateurs pour leurs photos.

Agenda des Manifestations

Juillet

Mardi 14
> Fête Nationale,
organisée par la Commission Fêtes et Cérémonies, Place du Village.

Samedi 18
> Critérium cycliste,
organisé par l'A.S.C.J. dans le cadre de la Fête des Belges.

Août

Samedi 22
> Salon de l'énergétique,
proposé par Gingko au Domaine de Loustallaut.

Septembre

Samedi 12
> Forum des associations
> Spectacle Scènes d'été

Samedi 19
> Fête des Automnales
proposée par St-Caprais en Fête au Domaine de Loustalaut.

Le Pêle-Mêle...

Le VPI a ses fans

Les enfants profitent des jeux

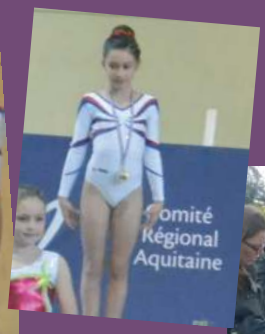

Les podiums de la gym enfants

Carnaval : la pêche au trésor

Le Trail sur le départ

Braderie de le médiathèque

Le tennis guitare au TAP

Le Staff technique du loto

Goûter intergénérationnel

Hip hop TAP

L'inauguration du complexe sportif

Pilates en famille